

<b>Zone</b>	<b>Emprise</b>	<b>Destination de zone</b>
<b>A</b>	<b>1436,22 ha</b>	<b>Zone à vocation agricole</b>
A	1141,38	Zone destinée à l'exploitation agricole et forestière sans orientation particulière autre que le futur règlement.
Aj	26,71	Zone de jardin à caractère patrimonial et/ou à vocation maraîchère
An	268,14	Zone agricole située dans un espace caractéristique du littoral induisant une attention particulière pour protéger ces derniers (loi Littoral, déclinée par le Padduc).
<b>AU</b>	<b>11,06 ha</b>	<b>Zone à Urbaniser</b>
AU	0,72	Zone d'urbanisation soumise une opération d'ensemble en lien avec les secteurs d'équipements et services publics avoisinant. Cette opération pourra prendre la forme d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) ayant pour objet la réalisation d'une extension urbaine sous forme de quartier nouveau ayant intégré des dispositions environnementales, des mesures en faveur de la mixité sociale et une approche qualitative des espaces publics
AUK	8,74	Ancien club méditerranée dont le devenir est à encadrer pour permettre un projet d'intérêt général.
AUKb	1,60	Tennis d'ancien club méditerrané devant être intégrer à une réflexion sur les équipements publics
<b>N</b>	<b>3091,36 ha</b>	<b>Zone naturelle</b>
N	2318,65	Zone sans orientation particulière autre que le futur règlement.
Nn	734,47	Zone naturelle située dans un espace caractéristique du littoral induisant une attention particulière pour protéger ces derniers (loi Littoral, déclinée par le Padduc).
Nnp2	10,19	Zone de plage située dans un espace caractéristique du littoral induisant une attention particulière pour protéger ces derniers
NP	5,74	Zone destinée à l'élaboration d'un parc méditerranéen en amont du centre du bourg en créant un mirador d'exception : site stratégique qui met en scène le village dans son site
Np2	12,86	Plage naturelle fréquentée (classification PADDUC)
Nt1	1,89	Projet de parkings paysagers
Nt2	1,03	Cimetière de Cargèse
Nt3	0,04	Antenne relais
Nt4	0,48	Cimetière route de Sagone
Nt5	1,96	Institut d'études scientifiques de Cargèse
Nt6	3,88	STEP
<b>U</b>	<b>100,26 ha</b>	<b>Zone urbaine</b>

<b>UC</b>	13,22	Zone d'extension du village
<b>UD</b>	3,87	Zone d'extension du village devant présenter des densités moyennes à forte
<b>UD1</b>	38,89	Secteur déjà urbanisé situé dans les espaces proches du rivages (EPR) non constructible
<b>UE</b>	4,09	Zone à vocation économique
<b>UH</b>	1,49	Secteur d'habitat ancien dense correspondant à un secteur déjà urbanisé hors espaces proches du rivage (non constructible densifiable en cas de SCOT)
<b>UP</b>	2,36	Zone portuaire
<b>UT</b>	5,85	Zone à vocation touristique
<b>UT1</b>	6,59	Zone à vocation touristique correspondant à un Secteur déjà urbanisé situé dans les espaces proches du rivages non constructible
<b>UV</b>	10,01	Secteur du village constitué d'une zone urbaine d'habitat ancien dominant dense, avec des fonctions mixtes
<b>UVa</b>	10,87	Cœur ancien de Carghjese
<b>UVs</b>	3,04	Secteur du village constitué d'équipement et services publics